

Y aura-t-il une Eucharistie à l'occasion des funérailles ?

Quand un de vos proches décède, une équipe de chrétiens vous aide à préparer la célébration que l'Eglise vous propose pour vivre ce moment difficile du deuil... Vous vous demandez peut-être si, pour votre défunt et pour vous-mêmes, une eucharistie ne pourrait pas être célébrée...

La réponse est oui, puisqu'il vous est proposé de rejoindre la communauté chrétienne soit le dimanche suivant, soit à la date qui vous convient. Ainsi, les chrétiens rassemblés ce Dimanche vous porteront, vous et votre défunt, dans la prière communautaire en ce jour où nous faisons mémoire de la résurrection du Christ en qui, nous dit Saint Paul, tous recevront la vie (1 Co 15,22), telle est notre foi.

Une autre question éventuellement demeure : pourquoi ne pas célébrer une eucharistie au moment même de la célébration des funérailles ? Plusieurs réflexions nous ont amenés à vous orienter vers l'eucharistie dominicale :

1. La personne décédée était-elle une pratiquante de l'eucharistie ? Si oui, elle est désormais à la table du Seigneur ; quant à nous qui sommes encore ici-bas, redonnons sens à l'eucharistie dominicale en y participant en hommage à notre défunt.

2. Famille et proches, êtes-vous des pratiquants habituels de l'eucharistie ? Si ce n'est pas le cas, célébrer une eucharistie ce jour-là vous mettrait en pleine incohérence, ce qui serait un contre témoignage malvenu au moment où vous dites A-Dieu à votre défunt. Et si certains d'entre vous sont des pratiquants de l'eucharistie dominicale, vous en savez trop l'importance pour ne pas vous priver de la symbolique de ce rassemblement du 1^{er} jour de la semaine qui signifie la foi des chrétiens en la résurrection.

3. Les personnes invitées à venir partager à la célébration, ce moment difficile du décès de l'un des vôtres . Elles viennent d'abord pour vous accompagner et non pas pour vivre l'eucharistie, à la fois source et sommet de la vie chrétienne. Il nous a donc semblé préférable de leur proposer devenir vous rejoindre librement quand une eucharistie sera célébrée à la paroisse un dimanche qui vous conviendra.

4. *Réflexion complémentaire qui s'appuie sur les statistiques , la diminution du nombre de prêtres et surtout leur vieillissement leur permet de moins en moins d'assurer une présence régulière à toutes les célébrations religieuses prises en charge par des équipes de laïcs bien formés. Pour ne pas pénaliser ceux qui n'ont pas la possibilité de trouver un prêtre ce jour-là, et pour ne pas donner le sentiment d'un traitement de faveur perçu par beaucoup comme une injustice, nous pensons plus judicieux de célébrer, pour tous, l'eucharistie demandée, lors d'un rassemblement dominical.*

Nous espérons ainsi vous avoir donné le désir de retrouver les chrétiens lors d'une assemblée Eucharistique dominicale, manière de les inviter à cet hommage que vous voulez rendre à votre défunt, qui d'auprès de Dieu, ne manquera pas de s'y associer également.

Abbé Michel PETITPREZ, vicaire épiscopal.

Abbé Thomas VERCOUTRE doyen .

et le curé de votre paroisse.